



L'INDO-EUROPÉEN ENTRE ÉPISTÉMOLOGIE ET MYTHOLOGIE

Gabriel Bergounioux, Jean-Paul Demoule

► **To cite this version:**

Gabriel Bergounioux, Jean-Paul Demoule. L'INDO-EUROPÉEN ENTRE ÉPISTÉMOLOGIE ET MYTHOLOGIE. 2020. halshs-02924306v2

HAL Id: halshs-02924306

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02924306v2>

Preprint submitted on 6 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'INDO-EUROPÉEN ENTRE ÉPISTÉMOLOGIE ET MYTHOLOGIE

Avertissement

La recension du livre de J.-P. Demoule¹ par Th. Pellard, L. Sagart et G. Jacques² dans le BSL nous avait incités à fournir quelques éclaircissements en réponse. Soumis pour publication à la même revue, l'article que nous avons proposé a fait l'objet de trois évaluations anonymes, toutes trois négatives. Comme aucun des arguments qui nous étaient opposés ne nous paraissait convaincant, nous avons sollicité l'autorisation de pouvoir reproduire ces avis in extenso dans une publication séparée. Le directeur du BSL nous l'a expressément défendu. Nous regrettons cette interdiction, que nous respectons sans en comprendre la raison, et soumettons nos remarques au jugement de tous les lecteurs.

Le BSL, dans lequel l'article de Th. Pellard, L. Sagart et G. Jacques a paru³ est l'organe de la Société de Linguistique de Paris dont le bureau compte une demi-douzaine de linguistes versés dans les langues indo-européennes. Dès lors que ce sont deux sinisants et un japonisant qui ont entrepris de proposer une critique du livre de J.-P. Demoule⁴, et forts de ce précédent, nous avons souhaité, sans être non plus indo-européanistes, fournir quelques éléments de réponse⁵.

À défaut de maîtriser la diachronie des langues, on se réfèrera à l'histoire de la linguistique, aux jugements d'époque comme aux travaux fondateurs, ceux de Benveniste par exemple⁶ afin d'éclairer les enjeux en restituant le contexte des différents moments où ils ont été formulés. Aux chercheurs d'aujourd'hui d'apprécier les thèses en présence à partir de leur maîtrise des données ; à eux de les compléter, de les prolonger, de les infirmer au besoin.

La critique ne porte pas sur ce qu'il en est des résultats actuels de la reconstruction du proto-indo-européen (désormais PIE), sur ce qu'il est possible d'en conjecturer. Encore moins sur la méthode de la linguistique historique, sur les correspondances et la comparaison des produits, du système phonologique à la poétique. Les résultats sont là. Ce n'était d'ailleurs pas le statut linguistique de l'indo-européen qui était au centre des remarques de l'auteur mais les conclusions qui en ont été tirées concernant les migrations d'un peuple et sa civilisation.

La discussion qui suit est focalisée sur ce point, sur ce qu'ont été, sur ce que sont aujourd'hui encore les conditions épistémologiques de possibilité, sur les représentations qu'elle a promues

¹ Demoule, Jean-Paul (2014) *Mais où sont passés les Indo-Européens*, La Librairie du XXI^e siècle, Éditions du Seuil, Paris.

² Pellard, Thomas, Sagart, Laurent & Jacques, Guillaume (2018) « L'indo-européen n'est pas un mythe », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 113/1 : p. 79-102. Version révisée consultable sur HAL SHS :

https://poj.peeters-leuven.be/content.php?url=article&id=3285465&journal_code=BSL

³ Pellard Thomas, Sagart Laurent, Jacques Guillaume, 2018: « L'indo-européen n'est pas un mythe », *BSL* CXIII/1, p. 79-102 – désormais cités sous la forme PSJ.

⁴ Demoule Jean-Paul, 2014: *Mais où sont passés les Indo-Européens ?* Paris, Seuil – désormais cité comme « l'auteur ».

⁵ Nous remercions Bernard Laks pour ses conseils et ses encouragements.

⁶ Notamment sa conférence « La classification des langues » prononcée au début des années 50 (Benveniste, 1966, p. 99-118).

et sur certaines conclusions, historiographiques, archéologiques, anthropologiques et génétiques qui en sont tirées. L'échange sera contenu dans la limite des compétences des auteurs pour une discussion qui porte pour l'essentiel sur une dizaine de pages dans un livre qui en compte sept cent quarante. Le lecteur pourra être sensible à ce que n'a pas été repris dans cet article un certain ton de vindicte dont l'emploi interroge. Un échange scientifique entre pairs peut s'en tenir à l'examen des faits et à la considération des interprétations qui en sont données.

1. Histoire des langues et comparaison

1.1 De la difficulté de la reconstruction

La grammaire comparée des langues indo-européennes est fondatrice de l'ensemble de la linguistique au début du XIX^e siècle. Avant d'être évincée par les écoles américaines après 1945, elle a été au principe des propositions structuralistes de Saussure, de Baudouin de Courtenay, de Troubetzkoy, de Bloomfield... Le nombre de langues concernées, la masse d'informations disponibles et l'importance des connaissances accumulées assignent à ce domaine une place éminente dans le champ de la recherche que ni les études de typologie, ni le TAL, ni les formalismes syntaxiques – qui ne sont en rien incompatibles avec ses résultats – ne sauraient éclipser. En linguistique historique, les investigations sur l'aire indo-européenne restent la référence des études et, comme le disent à juste titre PSJ, toute intervention ne saurait s'y restreindre à des « conceptions obsolètes depuis longtemps déjà » et à une « documentation datant pour l'essentiel de la fin du XX^e siècle », encore que la bibliographie en fin d'article ne permette pas d'identifier quels travaux linguistiques contemporains répondraient à cette recommandation.

C'est un risque constant que de s'impliquer dans un domaine scientifique pour qui n'en est pas spécialiste. A propos d'une langue dont il est pourtant bon connaisseur, Laurent Sagart s'était déjà attiré des critiques énergiques concernant la proto-langue d'où serait issu le chinois, critiques rédigées par un défenseur inconditionnel du PIE⁷ :

The book under review summarises and develops many decades of painstaking research in the early history of the pronunciation of the Chinese language. It is the result of the collaboration between two influential linguists. An examination of the methodology deployed in this book and the philological evidence it is based on reveals very serious shortcomings of many kinds that invite further discussion. For example, the very nature of Bernhard Karlgren's contribution to the field is misconstrued as being concerned with phonology, when in fact Karlgren was a vociferous opponent of phonology throughout his long life; there is a complete failure to problematize and properly consider the very concept of "Old Chinese" : the literature on Dialectology of Old Chinese is never considered; the analysis of derivation by tone change is quite inadequate; the discussion of first Old Chinese first person pronouns is basically ill-informed. Most importantly, the methodology is unacceptably conjectural throughout. (Harbsmeier, 2016, p.445)

Ainsi, qu'on considère le traitement phonologique, le concept même de *langue indo-européenne* ou la méthodologie, il semble que ce soit sensiblement les mêmes défauts, et de la part d'un des trois auteurs, qu'on retrouvera dans l'article à propos des modalités d'analyse et des usages du PIE.

1.2 Du côté de l'indo-européen

⁷ "Unlike Indo-European (a real form of speech current on the Eurasian or Anatolian grassy steppes a few millennia ago, the reconstructed Proto-Indo-European (hereafter PIE) 'parent language' is not a concrete historical fact." (Harbsmeier, 2016, p. 482).

Les spéculations puis les recherches conduites sur la situation des langues de l'aire indo-européenne n'ont jamais été neutres. On y retrouverait toutes les fantaisies d'une rêverie bachelardienne, ou pire. L'engouement pour le sanskrit des premiers comparatistes confortait un décri du modèle romain et une revalorisation inverse de la culture germanique au moment où l'Allemagne affirmait des revendications identitaires contre l'hégémonie napoléonienne. Plus caricaturalement, la stigmatisation des civilisations sémitiques n'a pas attendu l'interprétation mortifère du nazisme. Elle est constamment présente, comme l'a montré M. Olender (1994), et le comparatisme a été mis à contribution afin d'en reformuler « scientifiquement » les préjugés.

Sachant cela, quelle légitimité accorder à une référence aux propositions avancées par tel ou tel auteur si aucune mise en perspective n'est faite de ses hypothèses ? Si la signification de ses propos dans la confrontation entre les écoles comparatistes n'est pas rappelée ? Il est problématique de voir rapprocher en introduction et sans autre forme de procès les noms d'Antoine Meillet, Émile Benveniste et Georges Dumézil.

Cette situation contraste avec celle d'autres pays où ces études fleurissent et s'épanouissent, mais aussi avec la longue tradition française d'excellence dans ce domaine qui prévalait naguère grâce à Meillet, Benveniste, Dumézil et bien d'autres. (PSJ, p. 79)

Si Benveniste est bien d'évidence, à l'École Pratique des Hautes Études comme au Collège de France, le successeur du premier, Dumézil a été contraint de solliciter à l'étranger le poste dans l'enseignement supérieur que lui refusait Meillet, réprouvant sa proximité avec l'Action Française et ses conjectures mythographiques qui renouvelaient les constructions échafaudées par Max Müller⁸. Son recrutement à l'ÉPHÉ l'année suivant le décès de Meillet n'est pas une coïncidence ; c'est la fin d'un ostracisme.

Le poids des clivages scientifique et politique s'imposerait d'évidence si, en adéquation avec la revendication d'un ancrage dans l'état présent de la science, les comparatistes contemporains avaient été inclus dans l'argumentaire. Aucun d'eux ne figure dans les références de PSJ alors même que les publications de la SLP exposent régulièrement leurs résultats et que l'école française est l'une des plus dynamiques à l'échelle internationale et aussi l'une des plus vigilantes à l'encontre d'exploitations tendancieuses. Cette absence permet d'éviter qu'il soit fait mention de ce qui a été donné, avec la complicité des PUF, comme une doxa sur l'indo-européen, inférant des données linguistiques une culture, le Que sais-je ? de Jean Haudry (*Les Indo-Européens* 1981), fondateur d'un Institut d'Études Indo-Européennes aux affinités patentées avec l'extrême-droite et la revue *Éléments*. Il ne s'agit pas de politiser une discussion qui doit s'en tenir à la critique des thèmes et des problématiques. Il s'agit précisément de l'inverse : affranchir les discussions de tout préjugé qui entrave le travail d'objectivation qui doit seul prévaloir en science.

1.3 Deux perspectives : histoire et comparaison

En linguistique diachronique, la remontée à des temps antérieurs à toute transcription, qui reprenait un schéma arborescent inspiré de Darwin, avait conduit A. Schleicher à fixer comme terme à l'entreprise linguistique la reconstruction de l'*Ursprache* grâce au rapprochement des

⁸ Max Müller a été, en son temps, l'un des chantres de la civilisation aryenne dans une formulation qui la rendait admissible auprès des savants tout en confortant les convictions du public cultivé. Pour une stratégie du même ordre dans la philosophie un demi-siècle plus tard, cf. Bourdieu, 1988.

langues de même origine⁹. La grammaire comparée était le moyen de déterminer les formes initiales conjecturées (Schleicher passe pour être l'inventeur de l'astérisque précédant les formes non attestées) au principe de toutes les langues apparentées, appréhendées dans l'état le plus ancien que livrent les textes. L'étude historique reconstitue les transformations survenues à différents moments dans une transmission continue, en compensant les lacunes des témoignages écrits par une extrapolation des évolutions supposées entre deux époques documentées. Elle n'est pas sans affinités avec la philologie.

Au contraire, l'étude comparatiste est avant tout un artefact des linguistes. En soi, il n'y a pas de conclusion particulière à tirer concernant la structure d'une langue et son évolution de la structure des langues parentes. La description du français ne requiert pas celle des autres langues romanes, ce qui ne veut pas dire que la romanistique n'ait pas son mot à dire sur les causes du changement, le parallélisme des processus, les points de résistance du système et le rôle des emprunts. Pourtant, en matière de reconstruction, le comparatisme représente une condition *sine qua non*, la seule procédure à même de restituer de façon fiable un état initial antérieur à l'écriture entre deux langues (ou plus) qu'on postule comme étant apparentées.

L'analyse s'effectue en suivant des principes qui ont fait la preuve de leur efficacité et de leur pertinence. Ils se démarquent des techniques de la philologie, contrainte à s'en tenir aux enseignements qui peuvent se tirer des textes et des inscriptions. Le *Mémoire* de Saussure (1879) et la synthèse sur les *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* de Benveniste en 1948 sont deux témoignages éclatants des potentialités de cette méthode. Cependant, malgré les avancées réalisées, malgré un consensus sur les relations qui peuvent être établies entre les données, rien n'empêche qu'une vigilance critique doive s'exercer à l'encontre de propositions moins assurées, surtout si elles sont exploitées à des fins extrascientifiques.

En premier, récurrente, il y a la propension à déduire des matériaux mis à disposition par la linguistique des conclusions qui, sans avoir toujours les moyens de la démonstration qui les justifieraient, conjecturent, des données verbales, un transfert des informations vers des questions d'ordre mythologique, anthropologique, historique... Lorsque PSJ écrivent que « J.-P. Demoule prétend déconstruire les études indo-européennes », ils entérinent à leur tour une confusion qui est la leur entre ce qui appartient en propre au domaine de la linguistique (qui n'est pas l'objet du livre) et ce qui a trait à des arguments mobilisés en dehors de la langue, des produits de fouille à la domestication du cheval, des rituels aux croyances, de la génétique à l'ethnographie. Sur au moins l'un de ces points, l'archéologie, les compétences sont clairement à l'avantage de l'auteur.

Concernant la linguistique, il convient d'examiner comment certains présupposés autour de la reconstruction ont configuré *ab origine* les discussions et quelles réponses ont été apportées au fil du temps. A ce titre, cet article ne sera jamais que le énième épisode d'un feuilleton qui a toute chance d'être encore promis à un bel avenir.

2. La question de la parenté linguistique

2.1 Origine et développement historique

La rupture introduite dans l'étude des langues par le comparatisme s'est effectuée en deçà du mot à quoi les premières observations s'étaient limitées. En morphologie, Bopp rapprochait les paradigmes grammaticaux et Pott identifiait des racines. En phonétique, Rask et Grimm définissaient des lois. Au-delà, il a fallu attendre cinquante ans si on en attribue le mérite à Gabelentz, soixante-quinze si on en crédite Delbrück¹⁰ – mais on pourrait également

⁹ Schleicher, 1863.

¹⁰ Graffi, 2001.

mentionner Weil¹¹ –, avant qu’une syntaxe comparatiste ne soit ajoutée. Pour leur part, PSJ retournent au lexique, avec un intérêt manifeste pour les désignations matérielles, dans une perspective étymologisante qui, à partir de l’interprétation des racines, a servi de prélude à la formulation de conjectures sur un groupe humain, le peuple (*Volk*) indo-européen.

Dans la segmentation et la composition en morphèmes, les locuteurs ont accès aux préfixes les plus fréquents, à la flexion des verbes sur un modèle de conjugaison, à la dérivation d’un nom d’action (*chanter* > *chanteur*) ou d’un adverbe (*sale* > *salement*) mais entre leur compétence et celle du linguiste, deux biais sont observables. D’une part, en l’absence d’accès aux emplois concrets et aux variations dialectales ou sociales¹², la description des mécanismes privilégie un schématisme où la « raison graphique »¹³ inhérente à la pratique scientifique conforte la décantation opérée il y a des siècles par la scripturisation. Toute représentation d’une langue au moyen d’une écriture effectue une normalisation phonétique et grammaticale, une sélection dans la morphologie dérivationnelle et flexionnelle et une stylisation en même temps qu’elle entraîne certaines mutations de l’ordre social. D’autre part, il se manifeste une certaine propension, dans la rationalisation, à une surinterprétation, par exemple une segmentation excessive que Saussure reprochait à ses prédécesseurs même si lui-même, dans ses cahiers d’anagrammes, a pu se laisser entraîner dans cette voie¹⁴.

En revanche, sa reconstruction phonologique du vocalisme – qui sert de référence en la matière – expose un « système » sous forme d’oppositions et d’alternances, indifférent aux réalisations phonétiques. Aussi utilise-t-il indifféremment les notations a_1 et a_2 ou e et o pour les mêmes unités ; les « coefficients sonantiques » disparus (rebaptisés « laryngales » par Hermann Møller) sont figurés par des sténogrammes, des capitales inversées surmontées d’un accent circonflexe. Proposant à leur tour une liste des voyelles du PIE, PSJ assimilent constamment les voyelles – produites par les relations phonologiques à l’intérieur d’une structure – avec leur timbre en tant que réalisations phonétiques. Des segments paramétrés par un ensemble de relations internes au système et par leur combinabilité phonotactique sont ramenés à des sons concrets, définis par leur articulation ou leur acoustique, en évacuant la distinction cardinale entre *voyelle* et *centre syllabique*, requise pour statuer sur le rôle des coefficients sonantiques. On en revient ainsi à une conception taxinomique peu compatible avec le fonctionnement apophonique conjecturé.

Si elle se fonde sur une phonologie « réaliste » et sur un dictionnaire de racines, l’entreprise de reconstruction est conduite à privilégier la figuration d’un état initial ordonné, cohérent et homogène à quoi contrevient l’extrême variété des attestations dont il reste à justifier les transformations. Pour surmonter cette contradiction inhérente aux recherches menées depuis deux siècles, l’hypothèse a été faite que la langue première, l’*Ursprache*, aurait elle-même été dialectalisée, ce qui expliquerait par avance toutes les divergences subséquentes. Une alternative assignerait les disparités à la génération morphologique ; c’est de cette façon que PSJ résumant à leur façon les propositions de Saussure et de Benveniste : « chaque racine admet plusieurs variantes ». Entendent-ils par là les alternances apophoniques ? Rien n’est dit sur ce point. Pour sa part, Saussure avait contenu son raisonnement en se restreignant aux « langues indo-européennes », comme il est porté en titre du *Mémoire*, et non dans le *« (proto-)indo-européen ».

L’artefact du PIE est nécessaire et légitime à condition de ne pas en faire l’équivalent d’une langue concrète à un moment indéterminé, et fixe, du temps. La représentation scientifique d’un

¹¹ Weil, 1844.

¹² Pointé comme du « philologisme » par Volochinov, 2010 et comme une suspension du « sens pratique » par Bourdieu, 1980.

¹³ Goody, 1979.

¹⁴ Testenoire, 2013.

objet n'est pas l'objet lui-même ; il n'en est que la représentation fonctionnelle. L'*Ursprache* correspondait à un modèle idéalisé à partir des données à disposition, inspiré par la nostalgie d'une langue parfaite dont le développement serait linéaire et endogène. Cette conception était déjà discutée il y a plus d'un siècle. Voici le résumé qu'en donnait S. Lévi dans la *Grande Encyclopédie* (Berthelot et Dreyfus, 1886-1902) à l'intention du grand public cultivé¹⁵ :

4° *La langue aryenne primitive*. On avait cru à l'origine des études de grammaire comparée, sur la foi des légendes brahmaniques, que le sanscrit était la plus ancienne des langues aryennes et qu'il y fallait chercher l'origine de toutes les autres. Ce préjugé ne peut se maintenir devant l'observation rigoureuse des faits. Restaient alors deux hypothèses : 1° ou les langues aryennes étaient dérivées d'une langue unique ; 2° ou elles étaient sorties de langues apparentées. La première hypothèse fit fortune. On supposa une langue primitive, aïeule unique de la famille aryenne, disparue, mais facile à reconstituer par la comparaison des formes survivantes. (Lévi, *in* Berthelot 1886-1902, tome 4, p. 46)

La représentation qui s'est imposée depuis Schleicher d'une généalogie par ramification à partir d'un tronc unique a posé de façon récurrente la question de savoir ce qu'il faut entendre par la parenté des langues. Meillet est revenu à de nombreuses reprises¹⁶ sur les difficultés que soulevait une image arborescente qui ne permet de prendre en compte ni la variété interne des usages, ni les exclusions du tabou, ni la complexité des substrats, ni la multiplicité des contacts, ni les situations de bilinguisme, ni la différenciation sociale et le recours à des langues spéciales...

Même avec la superposition des gènes aux langues (ou l'inverse), le postulat que l'histoire des langues décalquerait la diversification darwinienne des espèces animales n'a plus de valeur heuristique. Au contraire, cela constitue un obstacle à une compréhension de la nature socio-culturelle de changements qui ne résultent pas seulement de transformations internes, encore moins des déterminismes biologiques. Ce n'est pas dans un environnement générique mais à l'intérieur même de chaque embranchement que devraient être introduit l'ensemble des contacts et des variations internes qui ont remodelé les langues, leurs relations aux autres parlars qui ont infléchi leur structure morpho-phonologique et les interférences provoquées par l'irruption de l'écriture.

2.2 L'extension du périmètre de parenté

Cette référence aux conditions socio-historiques de transmission des langues amène à reconsidérer ce qu'il en est du statut de la parenté, des preuves qui l'étaient. On ne peut, comme il y a deux siècles, s'en tenir à un tableau des racines en correspondance. Dans cette approche, le nombre de mots, ou plutôt de racines communes à toutes les langues, s'avère restreint. Pour bonifier les résultats, PSJ réduisent l'examen aux « sept langues les plus conservatrices ». Se trouvent ainsi éliminées de la reconstruction des langues pourtant dûment affiliées à la famille indo-européenne, d'abord le phrygien et l'illyrien, puis l'albanais.

Reste que l'absence, dans les autres langues, de mots que tout portait à juger communs du fait de la fréquence de leur référence (puisque c'est en ces termes que la question se trouve posée) fait problème, et depuis longtemps. Comme justification, il est proposé un parallèle avec l'effacement dans les langues romanes de produits issus des mots latins *uxor* – un reflet existe en ancien français –, *oleo*, *ire*. On peut penser qu'il s'agit d'exemples ad hoc : la racine monosyllabique à initiale vocalique, avec une liquide comme seule consonne pour deux d'entre

¹⁵ Pour son point de vue synthétique, on a privilégié les citations de la *Grande Encyclopédie*. On trouve un exposé plus détaillé du « roman » indo-européen dans Reinach, 1892.

¹⁶ Meillet, 1921, p. 76 sq., 106 sq., 110 sq. et Meillet, 1936, p. 44 sq., 47 sq., 53 sq.

elles et une conjugaison minimaliste en termes de matériel segmental pour *ire* les vouaient soit à la confusion homonymique, soit à la disparition.

Au contraire de ce resserrement sur sept langues, l'extension de la famille indo-européenne n'en finit pas d'être discutée. Sans revenir sur des propositions aujourd'hui abandonnées (le géorgien et les langues malayo-polynésiennes pour Bopp), on mentionnera le « nostratique », défendu successivement par Oppert, Pedersen, Møller, Cuny, Illitch-Svitytch, Dolgopolsky, Baxter, Bomhard & Kern. L'hypothèse n'a jamais pu être totalement récusée quand bien même les preuves apportées à sa consistance sont trop fragiles pour devoir être prises en considération à l'heure actuelle.

Now one book that until further notice I do consider as a fairly helpful up-to-date guide on matters of historical linguistics is Don Ringe's book from 2013, *Historical Linguistics. Toward a Twenty-First Century Reintegration* (co-authored with Joseph F. Eska). Ringe has a broad perspective on things, and one of his interests is the reconstruction of the enigmatic "Nostratic", which I find fascinating. Don Ringe boils down his objections to a certain way of reconstructing Nostratic with some delicate precision when he writes: "Baxter biases his method very heavily in favour of whatever hypothesis is being tested." In the New Reconstruction this kind of bias is present throughout the book: The evidence considered is the evidence favourable to the reconstructions proposed. (Harbsmeier, 2016, p. 47)

Pour l'indo-européen, à considérer la perspective adoptée par PSJ, on pourrait reprendre mot pour mot la conclusion de la citation *supra* : « les éléments de preuve qui sont pris en considération sont ceux qui vont dans le sens de la reconstruction proposée. »

On sait que d'autres hypothèses d'élargissement ont été suggérées, en particulier celle de J. Greenberg, l'un des linguistes les plus importants du XX^e siècle. À défaut de convaincre tant les éléments de sa démonstration sont ténus, sa conjecture rappelle combien « l'existence d'une langue ancestrale » est spéculative, historiquement et géographiquement, et comment les discussions, moins sur l'existence putative que sur ses modalités d'émergence, de transmission et de diversification, sont le reflet d'enjeux plus souvent politiques que scientifiques. Même si les opérations de PSJ ne sont pas aussi débridées que celles de M. Ruhlen (1996) dans la reconstitution de la « langue mère »¹⁷ ou de M. Swadesh (1986) avec les détritons résultant de la glottochronologie, elles reprennent pour argument la quantification et le dénombrement. Sur ce point, les conclusions à tirer de la découverte du hittite avaient conduit Benveniste à cette conclusion :

Il est clair qu'en opérant avec des rapprochements conçus comme des grandeurs mathématiques et, par suite, en considérant que le hittite ne peut être a priori qu'un membre égaré ou aberrant d'une famille linguistique déjà établie une fois pour toutes, on se ferme par avance la voie. Ni le nombre des rapprochements qui fondent une parenté génétique ni le nombre des langues qui participent à cette parenté ne peuvent constituer les données fixes d'un calcul. (Benveniste, 1966 , p.106)

À suivre le raisonnement de PSJ, s'il faut réduire à 12 le nombre de groupes pour obtenir 16 racines communes, à 9 pour en préserver quelques dizaines, le français pourrait être affilié, avec ces ordres de grandeur, aux langues afro-asiatiques puisqu'on y compte quelques centaines de mots d'origine hébraïque, araméenne, arabe... La critique d'une preuve fondée sur des dénombrements a été faite depuis des décennies :

On a parfois tenté de prendre le nombre de concordances entre deux langues comme mesure de la probabilité de leur parenté et à appliquer le calcul des probabilités à un traitement numérique de ces concordances pour décider du degré et même de l'existence d'une parenté génétique. B. Collinder a

¹⁷ Pour une critique, voir Bessiere, Boë, Vallée, 2003.

employé cette méthode pour rechercher si l'ouralien est ou non apparenté à l'altaïque. Mais il a dû conclure que le choix entre parenté, d'une part, affinité ou emprunt, de l'autre, reste « inaccessible au calcul » [Référence à Collinder 1948]. Tout aussi décevante a été l'application de la statistique à la détermination du rapport entre le hittite et les autres langues indo-européennes ; les auteurs de cette tentative, Kroeber et Chrétien, ont reconnu eux-mêmes que les résultats étaient étranges et inacceptables [Cite en note Kroeber et Chrétien]. (Benveniste, 1966, p. 106)

3. Au-delà de la science : mythologies et représentations imaginaires

3.1 L'indo-européen comme « mythe »

Il y a deux acceptions de « mythe ». La première se réfère à des univers purement fictifs : des panthéons, l'Atlantide, le loup garou... La seconde transfigure une réalité historique bien attestée pour en donner une représentation qui superpose à la relation des faits une dimension imaginaire. Il y a un mythe de Jeanne d'Arc aussi bien, selon R. Barthes (1957), que de la DS Citroën. Dire, comme PSJ, que « l'indo-européen n'est pas un mythe », si l'on se réfère à la seconde acception, est d'évidence une contre-vérité.

L'indo-européen fonctionne comme un récit sur les origines de la langue « maternelle », empreint des attributs de la toute-puissance et de la perfection. Il a sa caricature dans les revendications d'aryanisme, au présent dans les exclusions ethniques et confessionnelles du Bharatiya Janata Party en Inde mais on en retrouverait aussi bien l'expression chez Sylvain Lévi qui sera plus tard président de l'Alliance Israélite Universelle.

S'il est une école de linguistes qui cherche – à tort ou à raison – dans les articulations des sauvages le mystère des origines, le savant qui veut apprendre par quels procédés d'un art délicat l'esprit humain polit, assouplit et transforme le grossier instrument de la parole primitive jusqu'à lui faire exprimer les plus hautes idées de la morale, de la science et de la poésie, doit et devra toujours étudier la lente et sûre évolution du langage aryen, simple idiome d'une tribu, sans importance il y a quelques milliers d'années, parlé aujourd'hui sur la moitié du globe terrestre, langage aux destinées souveraines,

Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines.

(Lévi in Berthelot, 1886-1902, tome 4 : 47)

À cet égard, le parallèle suggéré entre le livre de J.-P. Demoule et *Black Athena* de Martin Bernal, relève du contresens. M. Bernal se proposait de substituer à la précellence grecque une précellence africaine. J.-P. Demoule n'entend pas remplacer un ethnocentrisme par un autre ; sa critique porte sur les fondements de l'ethnocentrisme, quelles que soient la couleur de l'épiderme ou la localisation géographique.

L'extension imaginaire du mythe – dans la seconde des acceptions – et sa force de conviction tiennent à l'absence de preuves archéologiques tangibles et incontestables, laissant libre cours à toutes les spéculations, à toutes les projections, depuis la « paléontologie linguistique »¹⁸ à la mythologie comparée¹⁹ et jusqu'à la floraison d'hypothèses migratoires, de M. Gimbutas à C. Renfrew (cf. *infra*).

3.2 Des arbres aux concaténations

Le raisonnement de PSJ se fonde sur un postulat : « des langues sont apparentées ou ne le sont pas » (PSJ, p. 83). S'ensuivent une figuration arborescente et, éventuellement, un principe

¹⁸ Pictet, 1859-1863.

¹⁹ Müller, 2002.

de hiérarchie dont l'appellation « indo-germanique » est emblématique, si inepte que le fondateur du comparatisme s'était empressé de la récuser :

Je donne le nom « d'indo-européenne » à la famille de langues dont le présent livre rassemble en un corps les membres plus importants (...). Je ne puis approuver l'expression « indo-germanique », ne voyant pas pourquoi l'on prendrait les Germains pour les représentants de tous les peuples de notre continent, quand il s'agit de désigner une famille aussi vaste, et que le nom doit s'appliquer également au passé et au présent de la race. (...) Quant à présent, pour être plus généralement compris, je me servirai du nom « d'indo-européen », qui a déjà reçu une certaine consécration de l'usage en France et en Angleterre. Berlin, août 1857. L'AUTEUR. (Bopp, 1866, préface à la 2^e édition allemande (1857))

« Indo-germanique » prétendait substituer à la dénomination des deux zones continentales d'extension (l'Europe et la péninsule indienne) une échelle des races qui se retrouvait à l'échelle de toute l'humanité – des Blancs aux Noirs – et décalquée à l'intérieur de la famille indo-européenne avec les nations asiatiques, colonisées, en bas alors que les Européens, en haut, s'étageraient des hordes slaves (encore sauvages) et des peuples romans et grecs (en décadence) à la puissance des tribus germaniques. La littérature wilhelmienne sur le sujet est profuse et désavoue toute réduction à une simple question de terminologie les raisons de choisir une expression qui ne s'est véritablement imposée que dans les pays de langue allemande.

Très tôt, d'autres propositions ont été avancées. La théorie des ondes (*Wellentheorie*) de J. Schmidt attribuait la différence des langues à une diffusion des changements phonétiques à partir de foyers d'innovation multipolaires et non à des migrations. Benveniste s'était référé à un autre modèle, celui de l'enchaînement :

Plus caractéristique encore à cet égard apparaît la liaison des grandes unités linguistiques en Extrême-Orient [En note : R. Shafer sur l'austro-asiatique] : du chinois au tibétain, du tibétain au birman, puis aux langues de la Salween (palaung, wa, riang), au mon-khmer jusqu'à l'Océanie, on discerne, sans pouvoir encore les définir exactement, des connexions de caractère sérial, chaque unité intermédiaire ayant certains rapports avec la précédente et d'autres avec la suivante, de sorte que, de l'une à l'autre, on s'éloigne beaucoup du type initial, toutes ces langues gardant néanmoins un « air de famille ». Les botanistes connaissent bien ces « parentés par enchaînement », et il est possible que ce type de classification soit le seul utilisable entre les grandes unités qui sont le terme actuel de nos reconstructions. (Benveniste, 1966, p. 104)

Un modèle privilégié aujourd'hui s'inspire de la cladistique et de la théorie de l'enracinement, dans l'actualisation d'une analogie avec les recherches biologiques contemporaines. La décision concernant l'heuristique de ce modèle revient aux comparatistes même si c'est d'ordinaire plutôt aux sciences sociales, à l'histoire d'abord, que la linguistique comparée est amenée à emprunter les cadres de sa réflexion. Un fait de civilisation ne saurait être ramené à un processus de sélection naturelle, quelles qu'en soient les modalités.

3.3 Les trois cadres d'appréhension conceptuels de la diffusion

Dès qu'elle est accessible au moyen d'une documentation écrite, l'extension des langues indo-européennes s'avère à la fois vaste et diversifiée. Pour expliquer leur expansion, ou l'imaginer, et en l'absence de preuves concluantes sur les populations qui en avaient l'usage, trois récits se sont successivement imposés qui se sont efforcés de raisonner les données dans un contexte où la transmission des savoirs, les rivalités politiques et l'état d'avancement des connaissances historiques et linguistiques paramétraient des analyses qui servaient d'arguments dans des enjeux extra-scientifiques. Ou plutôt, ces analyses ont été élaborées à partir d'une

représentation globale qui conditionnait a priori leur interprétation et leur mise en discours confortait les espérances des savants et les attentes du public.

3.3.1 *Le paradigme latin : ense et aratro*

La première génération des comparatistes, jusqu'à 1850, a conçu la diffusion des langues indo-européennes par analogie avec la conquête romaine. La langue de départ serait localisée dans un canton particulier, l'*Urheimat*. Il en subsisterait des attestations lacunaires avant qu'elle ne soit fixée dans des inscriptions et des textes qui, à distance du foyer originel, auraient conservé une forme suffisamment proche pour perpétuer la confusion. Pour Bopp, le proto-indo-européen est presque du sanskrit.

L'*Urheimat* a été placée quelque part au nord du sous-continent indien, dans l'Asie centrale, à l'ouest du massif himalayen. Laissant l'Asie orientale en dehors des courants migratoires, la population première (*Urvolk*) aurait entrepris son transfert vers le sud et l'ouest, avec une phase de conquête suivie d'une lente assimilation des autochtones soumis par la civilisation la plus avancée qui les intégrait en leur imposant sa langue et sa culture. La civilisation gallo-romaine est un exemple archétypique de peuples vaincus qui, quoique démographiquement majoritaires, s'assimilent et deviennent à leur tour les vecteurs d'une diffusion des langues latines, comme l'Espagne et le Portugal l'ont accomplie en Amérique latine. C'est le mot d'ordre repris par Bugeaud lors de la conquête de l'Algérie qu'il entendait pérenniser *ense et aratro*. La supériorité est culturelle et non biologique. L'accroissement territorial s'accomplit sur une longue durée, par étapes, non par la substitution de races mais par l'assimilation.

3.3.2 *Le paradigme germanique : la race des seigneurs*

Dès les années 1850, une autre conception s'impose dans une linguistique « indo-germanique » en phase avec le puissant courant de revendication du nationalisme allemand²⁰, celle d'un peuple guerrier, issu du même sang aryen, riche d'une pensée légendaire foisonnante proche de l'*heroic fantasy* et dirigé par des chefs charismatiques, portés à la tête des troupes par une assemblée d'hommes libres qui triomphent de populations moins combattives qu'ils réduisent en servitude.

Le modèle se retrouve, après la redécouverte du *Nibelungenlied* à la fin du XVIII^e siècle et surtout au début du XIX^e, chez Max Müller comme, plus tard, chez Richard Wagner, s'inspirant de thèmes repris par nombre d'historiens et d'anthropologues, de peintres et d'écrivains. On les retrouve transposés dans l'imagerie nazie. Il n'est plus question d'assimilation mais d'une race de seigneurs qui impose sa loi à des autochtones soumis à sa puissance. La colonisation par l'Ordre teutonique des marches baltes et slaves alimente une représentation guerrière aux consonances mystiques. Elle s'accompagne d'une réflexion sur l'irréductibilité des différences culturelles (*Kultur*), sur la hiérarchie de valeur entre des univers symboliques fondateurs de l'identité des peuples, héritages d'un passé multiséculaire. La référence à la « culture » supplantait progressivement le concept de « civilisation » qu'avaient proposé les Lumières d'après une conception historique du progrès qui à terme rassemblerait les nations et dont Benveniste (1966) a étudié l'apparition et l'emploi.

3.3.3 *Le paradigme nord-américain : le Far West*

²⁰ Le Manifeste des 93 ou *Appel des intellectuels allemands aux nations civilisées* du 4 octobre 1914 réunit Aloïs Brandl, Adolf Deissmann, Andreas Heusler, Heinrich Morf, Karl Vossler, Ulrich Wilamowitz-Moellendorff et Wilhelm Wundt.

Avec l'effondrement du régime hitlérien et la signification que, derrière les oripeaux d'une imagerie chevaleresque médiévale, le génocide donnait à la supériorité aryenne, cette construction devenait intenable. Elle s'est trouvée opportunément remplacée depuis 1945 par un scénario dont la métaphore est fournie par la trame des westerns.

De même que les pionniers en marche jusqu'au Pacifique progressaient avec leurs lourds chariots et leurs chevaux vers la « frontière » (le front pionnier), les Indo-Européens, eux aussi venus de l'est, seraient partis à la conquête des terres occidentales jusqu'à la barrière de l'océan. Si les affrontements avec les nations premières ont pu être d'une grande violence (les Indiens, vus par Hollywood, sont des barbares sanguinaires), la domination a résulté avant tout d'une incontestable supériorité technologique (et non plus mentale ou raciale) dans l'armement et l'exploitation économique des territoires. La submersion démographique s'est accomplie au fur et à mesure de l'arrivée de nouvelles vagues d'immigrants et surtout par la mise en valeur agricole qui favorisait une natalité d'où résultait une densification continue, et cumulative, de l'occupation des sols. Cette hypothèse avait été envisagée par Liétard il y a cent vingt ans :

Il est un premier point sur lequel tous ceux qui l'admettent sont d'accord : c'est que les envahisseurs, ayant incontestablement l'avantage d'une civilisation relativement très avancée, pouvaient être très inférieurs en nombre aux premiers occupants. Rien ne nous oblige d'ailleurs à nous représenter leurs conquêtes comme sanglantes et tumultueuses ; ils s'imposaient par leur supériorité intellectuelle, qui leur permettait de se confondre avec la population autochtone, sans la détruire ; mais dès qu'il est question de fixer le ou les points d'origine des émigrants et, par conséquent, les chemins qu'ils suivirent, les divergences d'opinion deviennent radicales. (Liétard in Berthelot 1886-1902, tome 4, p. 44)

Tout cinéphile sait que les Indiens ont des arcs et des flèches, qu'ils dansent devant des totems en hommage au Manitou et qu'ils nomadisent derrière les troupeaux de bisons alors que les Blancs ont la Bible et des Winchester, qu'ils mettent en culture les terres vierges qu'ils défrichent, où ils se sédentarisent et où ils procréent beaucoup.

C'est, transposé sur l'ancien monde, le récit qu'a développé « la nouvelle synthèse » de Colin Renfrew. Le déséquilibre démographique offre une solution aux questions concernant le mélange des races et l'endogamie. Ni mélange des peuples comme dans le modèle latin, ni consanguinité et apartheid comme dans le modèle germanique, mais une intégration à dose homéopathique des autochtones, comme le dernier des Mohicans perdu au milieu d'une masse d'Européens qui ont traversé l'Atlantique.

4. D'autres histoires possibles

Que le modèle soit romain, germanique ou nord-américain, il repose sur le postulat constant qu'un peuple s'est déplacé qui avait en partage une langue dont l'étalement observable des siècles plus tard coïncide avec l'élargissement de son aire migratoire. D'autres modèles, bien connus des linguistes, peuvent expliquer le rayonnement d'une langue.

4.1 Les limites des classements génétiques

Pour commencer, il n'est pas évident que toutes les langues indo-européennes relèvent d'un schéma identique, suivant une filiation continue qui, d'un état à l'autre, se réaliserait par transmission directe. Rien n'empêche de considérer, parmi les langues comprises dans la comparaison, que l'une soit un créole, une autre une langue mixte par exemple. Vouloir faire de chaque langue une entité spécifique, issue de la même façon d'un rameau commun, est un schéma dont la rigidité a quelque chance d'être une source d'erreur. Une fois encore, Benveniste, dans sa critique de Troubetzkoy (cf. *infra*), fait les réserves d'usage :

Qu'on ne se méprenne pas sur l'intention de la critique présentée ci-dessus. Elle vise une affirmation trop catégorique de Troubetzkoy, non pas le fond de sa pensée. Nous voulons seulement qu'on distingue bien les deux notions usuellement associées dans le terme de « parenté linguistique ». La parenté de structure peut résulter d'une origine commune ; elle peut aussi bien provenir de développements réalisés par plusieurs langues indépendamment, même hors de toute relation génétique. Comme l'a bien dit R. Jakobson [Cité en note] à propos des affinités phonologiques qui se dessinent souvent entre langues simplement contiguës, « la similitude de structure est indépendante du rapport génétique des langues en question et peut indifféremment relier des langues de même origine ou d'ascendance différente. La similitude de structure ne s'oppose donc pas, mais se superpose à la "parenté originnaire" des langues. » L'intérêt des groupements d'affinité est justement qu'ils associent souvent dans une même aire des langues génétiquement différentes. Ainsi la parenté génétique n'empêche pas la formation de nouveaux groupements d'affinités ; mais la formation de groupements d'affinités n'abolit pas la parenté génétique. Il importe néanmoins de voir que la distinction entre filiation et affinité n'est possible que dans les conditions de notre observation actuelle. Un groupement d'affinité, s'il s'est établi préhistoriquement, nous apparaîtra historiquement comme un indice de parenté génétique. Ici encore la notion de classification génétique rencontre ses limites. (Benveniste, 1966., p. 110)

Nous voici à l'opposé de l'affirmation de PSJ : « des langues sont apparentées ou ne le sont pas ». Les solutions alternatives ont émergé comme autant de modalités critiques à l'encontre de conceptions comparatistes fondées sur un ensemble d'hypothèses qu'on retrouve peu ou prou dans les travaux de Bopp jusqu'aux Junggrammatiker et au-delà :

- les langues indo-européennes ont une origine unitaire et fixe à un moment donné du temps (il n'y a pas de réflexion en termes de système sur les états antérieurs au PIE, seulement les indices d'une chronologie relative pour quelques phénomènes) ;
- elles ont en partage – et c'est ce qui les rassemble en une seule famille – des caractéristiques qui les distinguent des langues isolantes, agglutinantes et aussi des langues à tons, à harmonie vocalique...
- leur différenciation interne résulte d'évolutions dialectales territorialisées (les substrats, les contacts, le bilinguisme sont appréhendés comme des facteurs de perturbations et non comme des données constitutives de l'histoire de toute langue) ;
- leur extension dans l'espace est la conséquence de mouvements migratoires au terme d'un processus de conquête par une élite ou par submersion ;
- chaque langue correspond à une « culture » distincte qui reste accessible par ses artefacts (de la paléontologie linguistique à l'archéologie) et par ses mythes ;
- à chaque culture correspond un peuple (éventuellement identifié par des traits d'anthropologie biologique).

Se démarquant de ces principes, l'analyse linguistique a répertorié d'autres modalités de constitution d'entités linguistiques comme les *créoles*, les *langues mixtes*, les *unions de langue* ou les *langues véhiculaires* et rien n'interdit de supposer que les langues indo-européennes, au moins certaines d'entre elles, auraient pu advenir suivant un tel développement.

4.2 Créoles, Sprachbund, Sprachmischung

4.2.1 Créoles

On peut distinguer du *créole* comme état plus ou moins stabilisé d'une langue créée dans des conditions catastrophiques à partir d'une autre langue dont l'évolution propre s'est poursuivie, la *créolisation*, un processus d'émergence limité dans le temps et qui dégage des structures immanentes à la langue empruntée, comme le montrerait la convergence linguistique

réalisée entre des créoles distants et sans contact, dans les Antilles et les Mascareignes par exemple.

Pour réfuter l'hypothèse du créole (sans interroger ce qu'aurait pu être un temps de créolisation), PSJ confrontent les structures grammaticales du sanskrit et du créole martiniquais. Ils en tirent la conclusion d'une incontestable supériorité à l'avantage du premier. Le créole de la Martinique a trois siècles et demi d'existence, ce qui est bref en regard de la profondeur historique conjecturée pour le sanskrit, mais surtout il s'est toujours trouvé dans une situation dominée, notamment dans ses usages officiels, par le français avec lequel il a continuellement été en contact. La différence sociale est flagrante entre les usages vernaculaires du créole, longtemps limité à un usage oral, évincé des emplois politiques et sacrés, et la rédaction dans une langue morte, au moment où sa forme écrite est fixée, d'une doctrine religieuse par le groupe social détenteur du monopole de la manipulation des biens symboliques pour reprendre la définition que propose Max Weber.

Plus embarrassant est le présupposé que les créoles seraient linguistiquement moins élaborés que les langues indo-européennes, qu'il y aurait à établir une hiérarchie morpho-syntaxique où certaines langues seraient moins finies que d'autres, une vision qui a pour elle un riche passé dans la pensée ethnocentriste occidentale. Dans son étude sur « Les constructions causatives en kriyol », A. Kihm (1991) a montré qu'un créole – à base portugaise – pouvait avoir dans ses moyens d'expression des tournures plus complexes que celles de la langue d'où il provenait.

Néanmoins, même s'il est possible de tirer argument de la créolisation pour expliquer des traits attestés dans quelques langues de la famille indo-européenne, rien ne permet de ratifier l'existence d'une situation socio-historique comparable à celle qui a prévalu dans les Caraïbes.

4.2.2 *Sprachmischung*

Comme les créoles, les langues mixtes ont été conceptualisées à titre d'argument critique à l'encontre des théories des Junggrammatiker. Le même auteur, H. Schuchardt, s'est distingué par ses propositions dans les deux domaines. Si ses recherches avaient leur propre fin, la vivacité des discussions qu'elles ont soulevées devait son acrimonie à la menace proférée à l'encontre des postulats fondamentaux de la grammaire comparée de son temps. Les exemples étaient empruntés, pour des raisons qui s'expliquent par la nationalité de leur auteur, aux points de rencontre des aires germanique, slave et latine mais de nombreux autres cas ont été signalés, par exemple le chiac au Nouveau-Brunswick dans le contact entre le français et l'anglais.

En raison de son statut actuel, le cas de l'anglais a particulièrement retenu l'attention. Une moitié du lexique est d'origine romane alors que la grammaire a conservé des traits germaniques, et cette affiliation est confirmée par la quasi absence de formes latines dans la liste Swadesh. Le plus important est, qu'on l'explique par le contact (dans les deux sens) ou par une convergence dans le développement diachronique, la fusion entre certains caractères linguistiques des deux groupes fait que, aujourd'hui, c'est plutôt les avatars de la parenté indo-européenne qui éloigne l'anglais des langues romanes et des langues germaniques, comme le montrerait l'incapacité des locuteurs à rapprocher spontanément *ford* de *porte* ou *two* de *zwei*, et non les relations actuelles entre les langues.

Le cas des langues juives (Alvarez-Pereire, Baumgarten, 2010) le confirme. Si le yiddish est bien une langue germanique, dans ce cas les locuteurs du yiddish doivent être d'authentiques Germains (indo-européens) et ceux du ladino et du judéo-provençal d'authentiques Latins. Le raisonnement s'appliquerait en sens inverse. En observant le fonctionnement de l'hébreu moderne, H. Gabrion (2000) a émis l'hypothèse que son état actuel plaquerait sur un lexique afro-asiatique la structure grammaticale de locuteurs germanophones.

De même que le créole suppose une langue lexificatrice, le *Sprachmischung* requiert deux langues de départ, ce qui n'en fait pas le meilleur candidat possible pour identifier ce que seraient dans cette configuration les sources du PIE tel qu'il est reconstruit.

4.2.3 *Sprachbund*

Comme le concept de *Sprachmischung* forgé par Schuchardt, le concept de *Sprachbund* est à comprendre en tant que charge de Troubetzkoy contre ses anciens maîtres de Leipzig. Les recherches de P. Sériot (1996) ont éclairé la visée fondatrice du projet : dénoncer dans l'indo-européen, et dans la grammaire comparée qui en fondait l'existence, une invention « romano-germanique » au service des impérialistes de l'Europe occidentale. A son encontre il était proposé un autre dispositif épistémologique dénommé *eurasisme*. A la vision allemande de langues pures, dont l'apparement serait originel et que définiraient des critères ethniques, Troubetzkoy opposait l'émergence progressive d'unions de langues, dont les propriétés partagées résulteraient de siècles de contacts. Le rapprochement se réaliserait peu à peu et selon des critères strictement linguistiques (par exemple la superposition de lignes d'isoglosses) et non par des similitudes biologiques ou culturelles (donc lexicales) présentes originellement.

L'affrontement avec les théories des Junggrammatiker, qui bénéficiaient d'une accumulation de données et d'une rigueur méthodologique, d'une implantation institutionnelle aussi, était perdu d'avance même si la compatibilité avec l'interprétation structuraliste offrait un avantage certain à Troubetzkoy comme il s'est efforcé d'en apporter la preuve au Premier Congrès International des Linguistes à La Haye en 1928. Benveniste n'a pas hésité à prendre en considération la crédibilité de cette hypothèse :

Troubetzkoy se demande : à quoi reconnaît-on qu'une langue est indo-européenne ? Il se montre très sceptique à l'égard des « concordances matérielles » qu'on relèverait entre la langue en question et d'autres pour démontrer leur parenté. Il ne faut pas, dit-il en substance, exagérer la valeur de ce critère, car on n'est d'accord ni sur le nombre ni sur la nature des correspondances qui décideraient de l'appartenance indo-européenne d'une langue, et il n'en est aucune qui serait indispensable pour prouver cette parenté. Il accorde beaucoup plus d'importance à un ensemble de six caractères structurels qu'il énumère et justifie en détail. (Benveniste, 1966, p. 107)

Sans invalider totalement, au moins dans l'intention, la tentative qui a été faite, et bien sûr sans rien remettre en cause, dans le principe, des enseignements de la linguistique comparée des langues indo-européennes, Benveniste a combattu les conjectures de Troubetzkoy en retournant à son encontre les éléments de preuve qu'il avait avancés. Il a montré que les « six caractères structurels » proposés pour réorganiser la distribution des langues du monde selon de nouveaux critères ne pouvaient avoir le caractère démonstratif qui leur était attribué.

L'application de la notion de *Sprachbund* aux langues de la famille indo-européenne est potentiellement plus pertinente que l'utilisation des concepts de créole ou de *Sprachmischung* puisque le dénominateur commun est au terme du processus et non à son commencement. Il n'y aurait pas eu, il y a quelques millénaires de cela, un PIE ; ce qui s'avère de commun, en reprenant ce qui a pu être prouvé – la structure phonologique, la morphologie par apophonie et la concaténation des affixes... – serait l'aboutissement d'une élaboration graduelle de parlers, de leurs contacts croisés, d'effets de substrat, de bilinguisme (ou de multilinguisme) qui expliqueraient à la fois la proximité de parlers hétérogènes dans leurs correspondances et la préservation de leur diversité. Celle-ci ne serait pas issue de la fragmentation d'un ancêtre commun. Elle serait le témoignage de la survivance de différences antérieures, d'origines distinctes.

Cette conception a contre elle le peu de situations directement observables. L'exemple des Balkans qu'avait choisi Troubetzkoy (son parcours universitaire en exil l'avait conduit de la

Bulgarie à Vienne) l'avait amené à privilégier un nombre limité de phénomènes alors que, pour une langue comme l'albanais par exemple, la justification classique par des emprunts fournit des explications plus convaincantes que le multilatéralisme postulé.

4.3 Une langue véhiculaire ?

À la différence des cas précédents, rien dans l'hypothèse d'une langue véhiculaire ne semble invalider les critères qui fondent la notion de langues apparentées²¹. On peut en énumérer quelques caractéristiques et vérifier leur réalisation dans les langues indo-européennes. D'abord, en plus d'une homologie grammaticale, les langues véhiculaires partagent un lexique de mots usuels. Cet indice de la parenté, qui est le premier qu'avaient relevé les précurseurs du comparatisme, le Père Cœurdox et William Jones, est mentionné comme la preuve fondamentale d'une communauté d'origine :

Preuves de leur unité originelle. La parenté originelle de ces langues, si diverses pourtant d'apparence, pourrait se prouver presque par l'abondance des termes communs à leur vocabulaire qui exclut, à dire vrai, toute idée d'emprunt ou de concordance accidentelle, mais il est en particulier certains mots si essentiels à toute langue, expression d'idées à la fois si élémentaires et si universelles, que leur identité dans un certain nombre de langues accuse l'identité fondamentale de ces langues elles-mêmes. Tels sont les noms des premiers nombres, les pronoms personnels, les termes d'étroite parenté. (Lévi in Berthelot, *op. cit.*, p. 46)

Pourtant, l'argument a été réfuté par Benveniste qui suggère en filigrane l'ancienneté d'une activité de négoce comme explication à l'une des correspondances majeures, celle qu'illustrent les chiffres :

Un des arguments les plus forts pour établir l'unité indo-européenne a été la similitude des numéraux, restés aujourd'hui encore reconnaissables après plus de vingt-cinq siècles. Mais la stabilité de ces noms tient peut-être à des causes spécifiques, telles que le développement de l'activité économique et des échanges, constaté dans le monde indo-européen dès une date très reculée, plutôt qu'à des raisons « naturelles » ni universelles. De fait, il arrive que des noms de nombre s'empruntent ou même que la série entière des numéraux soit remplacée, pour des raisons de commodité ou autres. [En note, cite Swadesh] (Benveniste, 1966, p. 102)

Un trait définitoire des langues véhiculaires est leur diffusion sur une échelle plus vaste que les déplacements de population observables. L'expansion du swahili à partir du XIX^e siècle constitue un exemple probant des conditions dans lesquelles s'effectue une extension qui s'est réalisée sans le support d'un État, d'une religion, d'une écriture. Et le bilinguisme inhérent contribue à l'accroissement de la différenciation dialectale .

À considérer l'histoire de la linguistique et les cadres de compréhension successifs élaborés par les chercheurs, il semble que les résistances à cette conjecture soient liées à trois idées directrices dont l'association se retrouve chez presque tous les auteurs.

- Le déploiement des langues a pour cause un mouvement migratoire, un déplacement significatif de population, ce qui n'est pourtant ni le cas du français en Côte d'Ivoire, ni celui du swahili en Afrique orientale ;
- Il y a une filiation uniforme à partir d'un tronc commun (la théorie arborescente) qui ne se réfère aux contacts de langues que de façon périphérique ;
- Les langues indo-européennes se sont répandues en fonction d'une progression de l'activité agro-pastorale (hypothèse romaine et nord-américaine) ou guerrière (hypothèse

²¹ Cette hypothèse a été avancée par Sherratt A. et Sherratt S. (1988) dans leur discussion des propositions de C. Renfrew.

germanique) sans faire intervenir les conséquences des réseaux d'échanges de marchandises et de personnes (pratiques esclavagistes, échanges matrimoniaux...).

D'un point de vue épistémologique, la résistance à un scénario fondé sur le négoce pourrait constituer la suite d'une conception qui abandonnait la prééminence dans ce secteur d'activité aux peuples sémites. Selon Haudry, « le vocabulaire du commerce est à peu près inexistant, ce qui est naturel étant donné le peu de développement de cette activité chez les Indo-Européens » (Haudry, 1979, p. 120)²².

5. Au-delà de la linguistique

5.1 Arguments génétiques

Bien que n'étant ni biologistes ni généticiens, les auteurs se sont engouffrés sans nuances dans le sillage des travaux préliminaires des équipes de Iéna, Harvard et Copenhague qui ont proposé que l'expansion de la culture néolithique dite de la Céramique Cordée, présente sous diverses variantes de la Russie à l'Europe du nord-ouest dans la première moitié du III^e millénaire, résulterait d'un mouvement de population issu des steppes d'Ukraine et Russie méridionale ; et que le *Urvolk* serait dans ce cas la culture dite des Tombes à Fosse, ou Yamnaya kultura en russe, abrégé souvent en Yamnaya (Haack et al. 2015 ; Allentoft et al. 2015). Il n'est pas inutile de rappeler que ces travaux récents (publiés après la parution de Demoule 2014) ne sauraient être sérieusement considérés comme une réponse définitive à la question d'un *Urvolk* indo-européen qui aurait irradié à partir d'une *Urheimat* originelle. L'année de la parution de ces articles, un colloque international auquel l'un de nous (JPD) a participé, et qui réunit en septembre 2015, à Iéna même, généticiens, linguistes et archéologues s'était conclu par un consensus : il n'y avait toujours pas de consensus.

Faire coïncider culture matérielle archéologique et patrimoine génétique relève en effet d'un singulier réductionnisme biologique, qui pourrait, s'il échappait au contrôle des archéologues et des historiens, nous ramener aux temps de la craniométrie du 19^{ème} siècle. De fait, l'article de Haak et al. montre qu'il n'y a aucune différence, dans le spectre génétique des Européens actuels, entre ceux qui parlent des langues non-indo-européennes (Basques, Estoniens, Hongrois) et ceux qui parlent des langues indo-européennes. Certes, du temps a passé depuis le 3^e millénaire, mais c'est justement l'une des rares fois où l'on pourrait tester une telle équivalence entre langues et gènes. Notons aussi que au moins pour l'un des articles (Haack et al. 2015), la lactase, qui permet l'assimilation du lait à l'âge adulte et serait l'une des explications du succès reproductif des porteurs de la Céramique Cordée, est bien génétiquement présente ; alors que pour l'autre article (Allentoft et al. 2015) elle n'est pas encore décelable. Enfin les gens des steppes semblent avoir majoritairement teint et yeux sombres, et ceux de la Céramique cordée teint et yeux clairs.

Plus généralement, depuis ces deux articles, d'autres ont paru, à un rythme soutenu, qui n'ont fait que rendre plus complexe le tableau génétique. Ainsi, dès l'année suivante, le laboratoire de Iéna proposait un « modèle hybride », qui incluait une nouvelle composante génétique en Europe orientale, cette fois issue des steppes. Puis en 2017 est paru une nouvelle étude génétique, cette fois sur la culture néolithique dite Campaniforme (Bell Beaker en anglais) qui

²² Est-ce contre ce préjugé de fonctions commerciales dévolues aux Sémites qu'au moment de choisir dans l'immensité de la bibliothèque un texte pour illustrer « Les relations de temps dans le verbe français » – si souvent cité pour l'opposition qu'il établit entre *discours* et *récit* –, Benveniste (1966, p. 240) a retenu un texte de G. Glotz dont la dernière phrase est : « Entre l'Aryen et le Sémite la lutte commerciale ne *devait* cesser dans les mers du Couchant qu'à la chute de Carthage. » ?

s'étend vers le milieu du 3^e millénaire de la péninsule ibérique au Danemark et des îles Britanniques à la Hongrie, mais par plaques discontinues, mêlée dans chaque région à des cultures indigènes, et caractérisée par des vases en forme de cloche renversée (d'où son nom, *campana* signifiant « cloche » en latin) et aux décors géométriques gravés (Olalde et al. 2018). Or l'étude montrait que les porteurs de cette culture différaient totalement les uns des autres, d'un point de vue génétique, selon qu'ils se trouvaient au sud de l'Europe, ou bien au nord : il y avait donc une nette dissociation entre culture matérielle et patrimoine génétique. Dans les régions septentrionales, leur composante génétique steppique était importante, notamment dans les îles Britanniques. Mais en 2019, deux nouvelles études sont venues identifier également des gènes « steppiques » dans le Campaniforme de la péninsule Ibérique, semblant suggérer l'arrivée des Indo-Européens ; le problème, alors, c'est que les langues ibériques, à l'exception du celtibère du nord-ouest de la péninsule, ne sont pas des langues indo-européennes.

D'autres études de paléogénétique se sont intéressées aux mouvements steppiques qui auraient pu avoir lieu vers d'autres régions, pour y apporter également les langues indo-européennes que l'on connaît aux époques historiques. Comme on sait, les trois langues indo-européennes les plus anciennement connues sont le grec mycénien, le hittite et le sanscrit védique. Or les études préliminaires sur la Grèce méridionale ne témoignent guère d'un impact génétique issu des steppes avec, précisément, la civilisation mycénienne. Même chose vers l'Anatolie, où furent parlées les langues indo-européennes dites anatoliennes. Quant au cas de l'Inde, dont il n'est pas exact de dire que l'étude serait le fait d'« une équipe indépendante » puisqu'elle est cosignée, comme celle de 2015, par David Reich et Iosif Lazaridis, entre autres, il présente un tableau dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est complexe et mérite débat, d'autant qu'aucun échantillon ne provient de l'Inde elle-même, mais seulement de régions plus au nord (Narasimhan 2017). L'interprétation invasionniste de la diffusion d'un patrimoine génétique particulier n'est par ailleurs pas la seule possible. Des études effectuées aussi bien sur des populations traditionnelles contemporaines (Heyer et al. 2012 ; Heyer et al. 2015) que sur des populations anciennes (Zeng et al. 2018), montrent que le système matrimonial peut être tout autant en cause, sans toujours impliquer des déplacements massifs de populations.

D'une manière générale, ces études de paléogénétique constituent sans aucun doute une avancée importante pour l'histoire et l'archéologie. Mais on ne saurait les sortir d'un contexte académique d'intense compétition, dominée par le laboratoire de Harvard dirigé par le généticien David Reich, et où les enjeux financiers sont d'autant plus importants que ces analyses sont très coûteuses. Sachant que ces études se contredisent partiellement au fur et à mesure de leur publication, il paraît pour le moins raisonnable, tout en en prenant bonne note, de conserver une certaine réserve attentiste.

5.2 Arguments archéologiques

Enfin, pour revenir à la seule archéologie, et sans entrer ici dans les détails du débat, il y a en effet une grande différence entre la culture matérielle de la culture des steppes, celle dite des Tombes à Fosse (Yamnaya kultura en russe), et celle de la Céramique cordée, et il a fallu à l'archéologue danois Kristian Kristiansen une certaine virtuosité pour tenter d'expliquer ces différences stylistiques par le fait que les femmes indigènes conquises par les guerriers issus des steppes auraient reproduit en terre cuite les formes de récipients amenés par ces derniers mais qui, étant en matières périssables, n'ont donc jamais été retrouvées jusqu'à présent (Kristiansen 2017 ; Kristiansen et al. 2017 ; voir aussi Olsen & Olander 2019 ; Serangeli et al. 2019).

Reprenant ces thèses, différents médias ont affirmé en 2019 que les Yamnaya transformés en Cordés avaient été « le peuple le plus violent de l'histoire », parlant même d'un « génocide ». En réalité, la démonstration était uniquement génétique, le fait que l'haplogroupe dit R1a se

soit répondu dans une partie de l'Europe. Car en termes de massacres concrets – bien attestés en Europe pour d'autres périodes – il n'y en a jusqu'à présent que deux connus pouvant impliquer la Céramique Cordée. Le premier, sur le site de Eulau en Allemagne, concerne en fait deux groupes de la Céramique Cordée, donc un règlement de compte interne (Haak et al. 2010). Le second, à Koszyce en Pologne, est bien un charnier d'une quinzaine de personnes assassinées, qui appartient bien à la culture dite des Amphores Globulaires, la culture indigène qui précède immédiatement la Céramique Cordée dans la région, et dont les victimes n'ont aucune affinité génétique avec les steppes. Le problème, c'est que ce charnier contient exactement le contraire de ce que l'on attendrait : non pas des hommes adultes dont on aurait enlevé les femmes, mais essentiellement des femmes et des enfants (Schroeder et al. 2019). Et quand bien même ce mouvement serait avéré, et quand bien même il aurait à voir avec la diffusion du « pré-proto-germanique » selon les termes de ces auteurs, il serait encore loin d'expliquer la mise en place des langues européennes dans l'ensemble de l'Europe. C'est pourquoi, en l'état, le modèle invasionniste intégral, même compte tenu des recherches récentes en paléogénétique, continue d'être remis en cause, d'un strict point de vue archéologique, par des archéologues qui font autorité pour cette période et qui ont proposé des modèles interactifs et polycentriques beaucoup plus complexes et élaborés (par exemple Furholt 2019, Hansen 2019).

5.3 Le cheval

Le transfert des animaux domestiques comme preuve de la migration ne constitue pas une justification plus neuve que toutes celles qui ont été avancées jusque-là. Voici encore un exemple tiré de la *Grande Encyclopédie* : « Assez récemment, ceux des anthropologistes qui ont gardé leur foi première ont apporté un argument nouveau, tiré des migrations des animaux domestiques, dont plusieurs variétés seraient originaires de l'Asie antérieure. (Liétard, *op. cit.*, p. 44) ». Le nom du cheval s'est incrusté dans la tradition de l'indo-européanisme. Il est le héros de la fable de Schleicher, l'exemple prototypique dans toute la discipline de l'aveu de Meillet lui-même et c'est encore une galopade qui a servi d'illustration au livre de Martinet.

Les trois auteurs citent, à propos du cheval, le compte rendu critique de Romain Garnier dans la revue *Wekwos*, mais omettent de préciser que, grâce à ce dernier, l'auteur critiqué (JPD) a bénéficié d'un droit de réponse dans le numéro suivant de cette revue (Demoule 2017), lequel précisait en particulier dans cette réponse : « La principale [remarque linguistique] porte sur la question de la pluralité de racines (d'etymon ou etyma) pour désigner le cheval. Ce constat n'était nullement de mon fait, et je ne faisais qu'exposer les remarques de plusieurs linguistes reconnus. Romain Garnier veut en réduire le nombre en suggérant notamment que certaines langues utilisent des adjectifs, qui se rapportaient à l'origine à la même racine *hekwo (je simplifie la notation), laquelle aurait ensuite disparu, ne laissant plus que l'adjectif ; pourquoi pas ? ». En effet, et tout autant, pourquoi ?

Mais venons-en à la génétique du cheval. Contrairement à ce qui est écrit, la culture de Botaj et sa probable domestication ancienne du cheval sont explicitement évoquées dans le livre, sachant que cette culture est considérée comme issue du substrat mésolithique local, et donc distincte de celles des steppes pontiques (Demoule 2014, p. 338 et 445). C'est la même lecture rapide qui fait écrire aux auteurs qu'il y serait affirmé que la première domestication du cheval « serait trop tardive pour correspondre à la date présumée du proto-indoeuropéen selon la théorie steppique, soit au cours du IV^e millénaire avant notre ère ». En réalité, était simplement rappelée (Demoule 2014, p. 412) la remise en cause de ce qui fut présenté par David Anthony comme le « premier cheval connu jamais monté dans le monde », mais qui tenait à une erreur de datation de quelque de mille cinq cent ans ; et rappelé également que la plupart des chevaux du premier chalcolithique steppique (la « première vague » indo-européenne de Marija

Gimbutas) étaient en réalité sauvages.

C'est enfin une même lecture rapide, cette fois de l'article de Gaunitz et al., qui leur fait considérer comme « confirmée » l'hypothèse « d'une domestication unique, antérieure aux chevaux de Botai et aux chevaux domestiqués modernes ». Cet article ne dit rien de tel, mais se contente, *in fine*, de mettre en rapport la domestication du cheval avec les mouvements humains du III^e millénaire dans les steppes, mis en valeur par les études de paléogénétique. Et l'article plus récent encore de Fages et al. laisse cette question de la première domestication du cheval complètement ouverte (Fages et al. 2019).

Conclusion

En attendant que les indo-européanistes reprennent, avec toute l'information dont ils disposent, ces éléments de discussion qui intègrent les considérations épistémologiques écartées par PSJ, il n'était pas inutile de rappeler comment se sont échafaudés les cadres de compréhension censés donner l'explication de la diffusion des langues indo-européennes, quelles sont les hypothèses linguistiquement admissibles qui peuvent être conjecturées et combien demeurent fragiles encore aujourd'hui les conjectures archéologiques ou génétiques.

On a rappelé qu'à aucun moment le comparatisme n'a pu se déprendre d'enjeux politiques. La réévaluation de l'allemand, porté par l'œuvre inaugurale de Bopp au niveau du latin, du grec, de l'avestique et du sanskrit – celui-ci surplombant les autres en ravalant le grec et le latin –, rejoignait dans son intention, neuf ans après, les *Discours à la nation allemande* de Fichte. Les interprétations raciales qui ont servi de justification à l'impérialisme occidental au moment où l'Europe et l'Amérique du nord entreprenaient de contrôler la terre entière, les arguments tirés du comparatisme à l'appui de l'antisémitisme ou la hiérarchie des langues indo-européennes ont fourni à l'idéologie nazie une partie de sa doctrine. Depuis 1945, le culte de la technologie et la glorification de l'esprit pionnier ont permis d'établir un parallèle entre l'histoire de l'Amérique du nord réécrite par les vainqueurs et la migration supposée des Indo-Européens, en même temps que la génétique des populations reformulait une théorie admissible des races.

La conviction qu'il y a, dans la méthode et les résultats de la linguistique comparée des langues indo-européennes, les preuves assurées d'une réflexion consistante, cohérente et démontrable, rend plus impérieuse la réfutation de toutes les entreprises de réduction à quelque sociodécée. Comme pour toute science, il faut des preuves réfutables (*falsifiability*) ; comme pour toutes les sciences sociales, il faut être en capacité de prendre la mesure de ce qui relève des enjeux collectifs, des affrontements symboliques et des luttes de pouvoir (politique et académique). L'auteur l'a fait en centrant ses analyses sur l'archéologie. Aux linguistes d'en poursuivre l'exercice en toute connaissance des usages qui ont été faits et qui sont faits encore de leurs travaux.

Gabriel BERGOUNIOUX, Université d'Orléans

gabriel.bergounioux@univ-orleans.fr

Jean-Paul DEMOULE, Université Paris 1

jean-paul.demoule@univ-paris1.fr

Bibliographie

ALVAREZ-PEREIRE Frank & BAUMGARTEN Jean, 2010: *Linguistique des langues juives et linguistique générale*, Paris, CNRS Éditions.

BARTHES Roland, 1957: *Mythologies*, Paris, Seuil

- BENVENISTE Émile, 1948: *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, Adrien-Maisonneuve.
- 1966: *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard.
- BERTHELOT Marcellin, DREYFUS Ferdinand-Camille, 1886-1902 : *Grande Encyclopédie*, Paris, Henri Lamirault puis Société Anonyme de la Grande Encyclopédie.
- BERNAL Martin, 1996: *Black Athena. Les racines afro-asiatiques de la civilisation classique*, Paris, PUF.
- BESSIERE Pierre, BOË Louis-Jean, VALLÉE Nathalie, 2003: « When Ruhlen's 'mother tongue' theory meets the null hypothesis », <https://hal.inria.fr/hal-00089210/en>
- BOPP Franz, 1866: *Grammaire comparée*, Paris, Imprimerie impériale.
- BOURDIEU Pierre, 1980, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit.
- , 1988: *L'Ontologie politique de Martin Heidegger*, Paris, Minuit.
- DEMOULE Jean-Paul, 2014: *Mais où sont passés les Indo-Européens ? Le mythe d'origine de l'Occident*, Paris, Seuil.
- FAGES, ANTOINE, 2019 : « Tracking Five Millennia of Horse Management with Extensive Ancient Genome Time Series », *Cell*, 177, p. 1419–1435.
- GABRION Hervé, 2000: « L'hébreu moderne : une langue sémitique ? », *Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence : Travaux*, 16, p. 15-22.
- GAUNITZ, Charleen et al. 2018. Ancient genomes revisit the ancestry of domestic and Przewalski's horses. *Science* 360(6384). P. 111–114 : <http://doi.org/10.1126/science.aao3297>.
- GOODY Jack, 1979: *La Raison graphique*, Paris, Minuit.
- GRAFFI Giorgio, 2001: *200 Years of Syntax. A Critical Survey*, Amsterdam, John Benjamins.
- HARBSMEIER Christoph, 2016: “Irrefutable Conjectures. A Review of William H. Baxter and Laurent Sagart, *Old Chinese. A New Reconstruction*”, *Monumenta Serica*, 64/2, p. 445-504.
- HAUDRY Jean, 1979: *L'Indo-européen*, Paris, PUF.
- 1981: *Les Indo-Européens*, Paris, PUF.
- KIHM Alain, 1991: « Les constructions causatives en kriyol », *Linx*, 25, p. 45-62.
- MARTINET André, 1994: *Des Steppes aux océans*, Paris, Payot
- MEILLET Antoine, 1921: *Linguistique historique et linguistique générale 1*, Paris, Champion.
- 1936: *Linguistique historique et linguistique générale 2*, Paris, Klincksieck.
- MÜLLER Max, 2002: *Mythologie comparée*, Paris, Robert Laffont.
- OLALDE Iñigo et al., 2018, « The Beaker Phenomenon and the Genomic Transformation of Northwestern Europe », *Nature*, 555, p. 190–196.
- OLENDER Maurice, 1994: *Les Langues du Paradis*, Paris, Gallimard / Seuil.
- PERPILLOU Jean-Louis, 1981: compte rendu de Haudry, 1979, *BSL*, 76/2, p. 113-114.
- PELLARD Thomas, SAGART Laurent, JACQUES Guillaume, 2018: « L'indo-européen n'est pas un mythe », *BSL* 103/1, p. 79-10.
- PICTET Adolphe, 1859-1863: *Les Origines indo-européennes, ou les Aryas primitifs*, Paris, Cherbuliez.
- RUHLEN Merritt, 1996: *L'Origine des langues (sur les traces de la langue mère)*, Paris, Belin.
- SAUSSURE (DE) Ferdinand, 1879: *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, Leipzig, Teubner.
- SCHLEICHER August, 1863: *Die Darwinsche Theorie und die Sprachwissenschaft*, Weimar, H. Böhlau.
- SÉRIOT Patrick éd., 1996: *N.S. Troubetzkoy. L'Europe et l'humanité*, Liège, Mardaga.
- SHERRATT Andrew, SHERRATT Susan, 1988: “Agriculture transition and Indo-European Dispersal”, *Antiquity*, 62, p. 584-595.
- SWADESH Morris, 1986: *Le langage et la vie humaine*, Paris, Payot.

TESTENOIRE Pierre-Yves, 2013: *Ferdinand de Saussure à la recherche des anagrammes*, Limoges, Lambert-Lucas.
VOLOCHINOV Valentin, 2010: *Marxisme et philosophie du langage*, Limoges, Lambert-Lucas.
WEIL Henri, 1844: *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes*, Imprimerie Crapelet, Paris.

Post-scriptum

À défaut d'avoir obtenu l'autorisation de joindre à cet article les rapports qui en ont empêché la publication, on a souhaité donner quelques éléments de réponse aux motifs avancés pour justifier un tel avis. Nous répétons pour commencer que l'existence d'un fait linguistique indo-européen et la nécessité d'en établir les preuves par les méthodes éprouvées de la linguistique comparée sont en dehors de la discussion : ce sont des faits établis.

Les quatre arguments qui nous ont été opposés ne nous avaient pas semblé prêter à confusion, comme il est facile de le vérifier en lisant les pages qui précèdent.

1. L'indo-européen n'est pas un mythe.
2. Le proto-indo-européen (PIE) a, avec les langues qui en sont issues, une relation univoque.
3. Le contexte historique n'a pas eu d'incidence sur les théories de la grammaire comparée.
4. Les idéologies racistes n'ont aucune relation avec les propositions comparatistes.

1. L'indo-européen n'est pas un mythe

On parle aussi bien de mythe à propos des Dioscures que de Jeanne d'Arc. A la différence des Dioscures, Jeanne d'Arc, comme l'indo-européen, a réellement existé, ce qui n'a empêché en rien l'invention d'une mythologie la concernant. Il est entendu que la discussion concerne exclusivement la seconde acception comme il est écrit au point 3.1. Notons par ailleurs que si l'article de Pellard, Sagart et Jacques affirme par son titre que « l'indo-européen n'est pas un mythe », c'est par référence au phénomène linguistique qui n'est nullement nié, alors que le titre du livre incriminé concerne le « peuple » originel putatif comme mythe : *Mais où sont passés les Indo-Européens – Le mythe d'origine de l'Occident*.

2. Langues indo-européennes et proto-indo-européen

Le fait linguistique indo-européen, prouvé par les correspondances avérées entre les morphèmes – racines, affixes et désinences – et les systèmes phonologiques de différentes langues, est acquis. Il reste à soumettre à examen d'une part son environnement historique, à commencer par sa datation et sa localisation, à quoi l'ouvrage de J.-P. Demoule était consacré, d'autre part le statut de la langue reconstruite.

Trois éléments sont à prendre en compte concernant la reconstruction, la diffusion et la représentation.

Les résultats obtenus par reconstruction sont-ils à interpréter comme un état de langue – une structure – fixé en un siècle et un lieu donnés ou superposent-ils des éléments qui appartiennent à des états successifs de la même langue ? Saussure semble privilégier le

second point de vue dans son *Mémoire* comme alternative à un PIE dialectalisé avant même qu'il ne se diffracte. On peut penser que c'est l'une des raisons pour lesquelles le titre du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* se réfère aux « langues indo-européennes » de préférence à l'indo-européen. Dans tous les cas, pour tenir compte des connaissances actuelles, il reste délicat de parler de « la langue indo-européenne » avec un article défini singulier comme d'une entité stable et bien identifiée. Le déchiffrement du tokharien, comme le rappelait Benveniste, avait déjà révélé certaines limites de cette conception.

La diffusion des langues indo-européennes, leur présence à date historique sur presque toute l'Europe, l'Iran et le nord du sous-continent indien implique-t-elle dans tous les cas un déplacement de population ? Il existe de nombreuses situations où l'expansion d'une langue s'est effectuée sans conquête ni migration massive comme on l'observe aujourd'hui avec l'extension des langues swahilies ou du dioula véhiculaire.

La représentation arborescente modélise-t-elle de façon satisfaisante la façon dont le PIE, supposé homogène, s'est morcelé ? Cette figuration s'est imposée dans les années 1860 grâce à Schleicher qui transposait la généalogie darwinienne des espèces dans une linguistique qu'il concevait comme un embranchement des sciences naturelles. En un siècle, la dialectologie, la créolistique, la sociolinguistique et la linguistique aréale ont déterminé d'autres modalités du changement linguistique. Le créole réunionnais, le nouchi ou même l'anglais, à bien des égards si proche des langues romanes, ne peuvent être considérés comme des produits issus de transformations du latin et placés sur le même plan que le picard ou l'italien. L'article récapitule des modes alternatifs de filiation qui, sans rien enlever au fait linguistique, interrogent la relation à conjecturer entre des langues attestées et ce qui se trouve être reconstruit comme langue à partir des données disponibles.

3. Le comparatisme dans son histoire

L'objectivation scientifique des faits sociaux a commencé par l'histoire, l'économie et la linguistique et s'est poursuivie avec l'anthropologie, l'ethnologie, la géographie, la sociologie... Leur portée critique à l'encontre des représentations collectives dominantes s'est avérée dans la virulence des débats, leur traduction en termes politiques.

Par extrapolation des résultats du comparatisme, sans possibilité de confronter les hypothèses à des sources historiques ou archéologiques, une figuration du peuple premier et de ses destinées s'est concrétisée dans une imagerie indo-européenne. Même s'il se trouve des partisans de l'une ou l'autre théorie dans chaque pays, les pays latins ont accordé leur préférence à un modèle assimilationniste que promeuvent Ernest Renan ou Gaston Paris en se fondant sur le concept de « nation ». Dans les pays de langue allemande a été plutôt valorisé un modèle hiérarchique, voire racial, qui reprenait à son compte les différentes acceptions de *Volk*. Les positions prises individuellement par les comparatistes sont variées mais l'appui apporté par plusieurs philologues allemands reconnus à l'agression allemande en 1914 (*Manifeste des 93*) est significative de l'imprégnation de la pensée nationaliste dans les cercles académiques.

À sa façon, Antoine Meillet, dans les *Caractères généraux des langues germaniques*²³ en 1917 – la date de parution n’est pas anodine –, illustre la dualité de ces conceptions. Il parle, à propos de l’irruption de l’indo-européen, d’« une aristocratie soucieuse de droit, de politique et de religion » (p. 206) tandis que, comme Vendryes le souligne dans son compte rendu²⁴ : « Le germanique est à ses yeux de l’indo-européen parlé par des populations non indo-européennes » (p. 41), au rebours de toute prétention à une pureté ethnique.

Le champ de la linguistique a reformulé dans ses catégories des opinions qui divisaient, et divisent encore aujourd’hui le monde savant. L’analyse réflexive reste un chantier ouvert à la recherche, en particulier la façon dont sont sollicités, parfois de façon extravagante, les résultats de la linguistique historique. Le livre de J.-P. Demoule apportait sur ces discussions un éclairage fondé sur l’archéologie. G. Bergounioux, dans *Aux origines de la linguistique française*²⁵ et dans « La Société de Linguistique de Paris (1876-1914) »²⁶, proposait d’en mesurer l’incidence en linguistique. Dans notre article, on a pris comme exemple l’usage d’« indo-germanique » en lieu et place d’« indo-européen », une querelle terminologique qui, si partielle soit-elle, est emblématique.

4. Idéologies racistes et grammaire comparée.

Nombre de théories racistes, radicalisées par l’idéologie nazie – en même temps que d’autres mouvements, de l’Inde à la France, puisaient à la même source – ont prétendu s’inspirer des leçons de la grammaire comparée. Ces interprétations sont à l’évidence dévoyées. Elles n’invalident en rien la qualité du travail scientifique accompli depuis deux siècles. Cela n’empêche pas de reconstituer le processus qui, arguant de preuves linguistiques, extrapole jusqu’à des conclusions politiques extrêmes les correspondances phonologiques et morphologiques.

De la langue (reconstruite) a d’abord été inférée une « culture », fondée sur des rapprochements étymologiques. Cette culture est conçue comme un atavisme, un ensemble d’invariants hérités (juridiques, mythologiques, agricoles, technologiques...) sur un territoire donné (les aires culturelles). À ce titre, la « culture » se situe à l’opposé de la « civilisation » dont la définition est inséparable des notions de progrès et d’universalisme, telle que l’ont définie les Lumières. Même les éléments d’organisation collective, sur quoi Benveniste a apporté un éclairage saisissant²⁷, ne préjugent rien au-delà de la certitude que si le nom des institutions est indo-européen (il s’agit d’un « vocabulaire »), le principe de leur établissement pourrait aussi bien ne pas l’être.

Puis, en passant de l’adjectif au nom, en écrivant « Indo-Européen » avec la majuscule, de la culture a été déduite l’existence d’un peuple dans lequel Gobineau, Chamberlain et autres Rosenberg ont déclaré reconnaître l’incarnation d’une race en hypertrophiant quelques caractères physiques – voire moraux. Aujourd’hui, la réinterprétation des critères en termes de

²³ Meillet, Antoine (1917) *Caractères généraux des langues germaniques*, Hachette, Paris, cité d’après la cinquième édition (1942).

²⁴ Vendryes, Joseph (1919) *Journal des savants*, janvier-février 1919-1 : 39-42.

²⁵ Bergounioux, Gabriel (1984) *Aux origines de la linguistique française*, Agora-Pocket, Paris.

²⁶ Bergounioux, Gabriel (1997) « La Société de Linguistique de Paris (1876-1914) », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* XCII,1: 1-26.

²⁷ Benveniste, Émile (1969) *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Le sens commun, Éditions de Minuit, Paris.

marqueurs génétiques apparaît comme une version mieux assurée, et plus acceptable, d'une superposition de traits linguistiques et biologiques.

Dans cette dérive, les méthodes de l'analyse linguistique se trouvent graduellement effacées pour ne plus être que le prétexte des préjugés qui s'en réclament. Le détail de la démonstration est à lire dans l'ouvrage de Maurice Olender²⁸.

En conclusion, on ne peut que regretter la réserve des comparatistes à l'encontre des exploitations les moins légitimes et les plus dangereuses qui se revendiquent de leur travail scientifique. On ne peut ignorer ni les effets du contexte d'apparition et de développement de la grammaire historique, ni les argumentations racistes qui en ont été proposées. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité que cet article soit accessible à tous.

²⁸ Olender, Maurice (1994) *Les Langues du Paradis*, Points, Éditions du Seuil, Paris.